

donnez pour les réparations et la bâtisse de vos temples, donnez pour toutes les bonnes œuvres qui se présentent, donnez pour la colonisation, pour l'établissement de nos forêts, donnez pour la propagation de la foi, pour la Ste. Enfance, donnez pour l'entretien de nos jeunes et généreux compatriotes qui vont faire l'offrande de leurs bras à l'Auguste Pie IX, donnez encore et surtout pour le denier de St. Pierre. Ces aumônes affermiront votre maison, elles la rendront inébranlable et capable de résister aux plus fortes tempêtes.

Mais pouvez-vous douter un instant de ce que je viens de vous dire, et ignorez-vous que la plus forte garantie, que vous puissiez donner à vos enfants de la légitimité de votre fortune, c'est lorsqu'elle est appuyée sur l'aumône et les bonnes œuvres ? Mais Dieu ne s'est-il pas exprimé clairement sur ce sujet, en mille endroits de l'Ecriture Sainte ? N'a-t-il pas dit : *Donnez, donnez, donnez à mon fils dans la personne du pauvre, dans la personne de la sœur de charité, &c, et je vous rendrai au centuple tout ce que vous aurez donné !*

Tenez, voici un fait qui est à ma connaissance et qui confirme ce que je viens d'annoncer. Dans une paroisse où se trouve un couvent de sœurs de charité, un habitant les voyait d'abord d'un mauvais œil et ne voulait rien leur donner, lorsqu'elles demandaient pour le soutien des orphelins qu'on leur confie. Ce cultivateur était ce qu'on appelle ordinairement malheureux, tout lui venait mal. Ses animaux mouraient, ses récoltes ne réussissaient pas ; de plus, la paix était loin de régner dans la famille. Un jour, cet homme, après une maladie de quelques jours, eut cette bonne pensée : Si j'étais plus poli et plus généreux envers des religieuses qui renoncent à tous les avantages de la vie, pour se sacrifier au soulagement de leurs semblables, je serais peut-être plus heureux. Depuis lors, cet homme